

Législature 2017-2021

N° 56

**Message du Conseil communal au Conseil général
du 4 septembre 2018**

**Octroi d'un crédit d'étude de CHF 120'000.00 TTC pour l'établissement du projet
relatif au concept de mobilité du village d'Autavaux**

1. Introduction

Dans le cadre de la révision de son plan d'aménagement local (PAL), l'ancienne Commune de Vernay avait établi un concept de mobilité afin de répondre au développement de l'habitat du village d'Autavaux et d'améliorer la sécurité routière déjà précaire à cet endroit. De plus il s'agissait de maintenir une certaine fluidité du trafic motorisé et du trafic agricole tout en préservant un paysage construit de belle qualité.

Le concept retenu avait identifié une quinzaine de mesures regroupées en 4 étapes. Le dossier d'intention prévoyait un assainissement quasi-total du réseau routier et de l'espace public du village d'Autavaux pour un montant de près de 4 millions de francs.

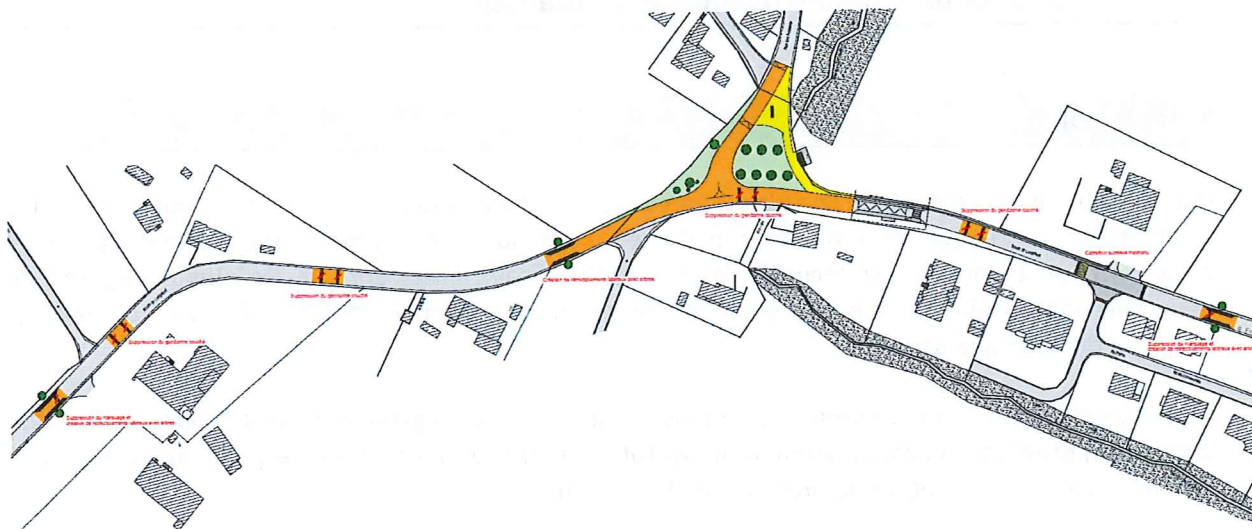
Sensible aux besoins sécuritaires et contraintes de mobilité identifiés dans le dossier initial, le Conseil communal d'Estavayer a cependant retenu une version épurée du concept global, considérant qu'aujourd'hui, certains éléments n'ont plus la même importance (école et chemin de la Corbière en particulier).

C'est pourquoi, par souci de rationalisation, le Conseil communal a décidé d'assainir en une seule intervention les 4 étapes, en assurant également une mise à niveau des infrastructures telles que le réseau d'eau potable, les collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées et l'éclairage public. Une étude préliminaire a évalué le coût global de ces travaux à environ CHF 2'562'000.00.

2. Description des prestations

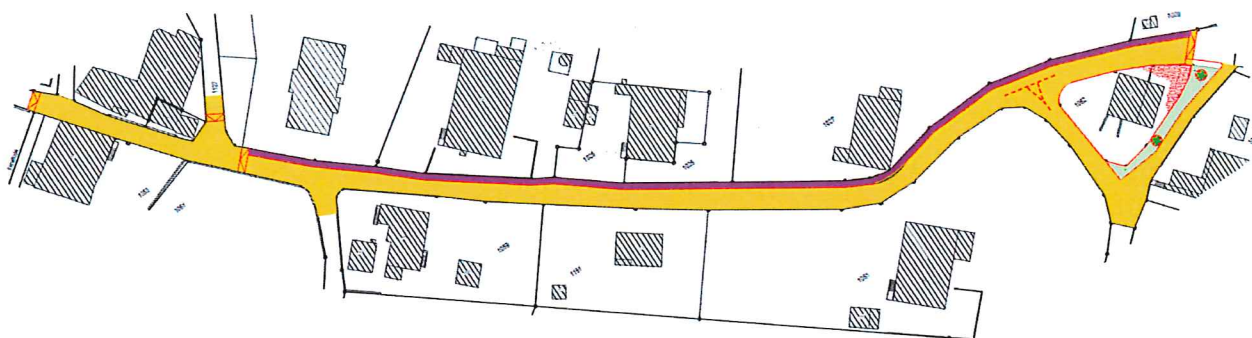
Etape 1 : Route de Longefont / Carrefour Longefont – Fontaines

- Démolition des passages surélevés
- Réfection chaussée et trottoir
- Nouveaux portails d'entrée avec arborisation
- Nouvelles grilles de chaussée et collecteurs
- Marquages routiers et signalisations
- Aménagement du carrefour/îlot avec arborisation
- Modification de l'Abribus en couvert à vélos
- Aménagement d'une place surélevée pour la fontaine
- Eclairage public



Etapes 2, 3 et 4 : Rue des Fontaines (y.c. carrefours)

- Aménagement du carrefour / arborisation
- Réfection complète de la chaussée
- Nouvelles grilles de chaussée et collecteurs
- Nouvelle conduite d'eau potable avec hydrante
- Nouveau trottoir franchissable
- Création d'une plate-forme carrefour école
- Remplacement des couvercles de regards défectueux
- Raccordements privés EP - EC - EU
- Eclairage public
- Marquages routiers et signalisations



3. Honoraires

L'étude comprend les prestations ordinaires suivantes : avant-projet, procédure de demande d'autorisation, dossier d'enquête. Le devis estimatif de l'étude et des compléments de prestataires se présente comme suit :

1. Honoraires d'ingénieurs	CHF	87'000.00
2. Géomètre et frais administratifs	CHF	4'000.00
3. Urbaniste/paysagiste	CHF	6'000.00
4. Sondages, contrôle canalisations, comptages, etc.	CHF	8'000.00
5. Divers et imprévus	CHF	<u>6'000.00</u>
Total général	CHF	111'000.00
TVA 7.7 % (arrondie)	CHF	9'000.00
TOTAL TTC	CHF	<u><u>120'000.00</u></u>

4. Financement

Le montant de CHF 120'000.00 TTC sera porté à charge du Dicastère de l'Environnement et de l'Energie, dans les routes (620), l'épuration (710) et l'eau potable (700) dans des proportions que l'étude se chargera justement d'établir. S'agissant d'une étude, le taux d'amortissement est fixé à 15% selon l'article 53 ReLCo pour les trois chapitres. En comptant un taux d'intérêts raisonnable à 2%, la charge financière annuelle sera d'environ CHF 20'400.00 sur l'ensemble des trois chapitres. Cet investissement sera financé par l'emprunt.

5. Conclusion

Le Conseil communal demande au Conseil général d'octroyer un crédit d'étude de CHF 120'000.00 TTC pour l'établissement du projet relatif au concept de mobilité du village d'Autavaux et de l'autoriser à conclure l'emprunt y relatif.

Message validé par le Conseil communal lors de sa séance du 23 juillet 2018.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le Secrétaire général :
Lionel Conus



Le Syndic :
André Losey

Annexes : représentation des étapes sectorielles retenues

Conseiller communal responsable : Joseph Borcard, Dicastère de l'Environnement et de l'Energie



COMMUNE D'ESTAVAYER-LE-LAC AMENAGEMENTS ROUTIERS A AUTAVAUX

Représentation des étapes concernées par les coûts 2018

